

Fichier du réseau routier
Guide de l'utilisateur
(Format ARC-INFO)

1991 CENSUS
RECENSEMENT DE 1991

GEO

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

Pour nous joindre

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet des produits et services doit être adressée à l'un des Centres de consultation de Statistique Canada suivants :

How to Reach Us

To Obtain More Information

Inquiries about products and services should be directed to one of the following Statistics Canada Reference Centres:

St. John's	(709) 772-4073
Halifax	(902) 426-5331
Montréal	(514) 283-5725
Ottawa	(613) 951-8116
Toronto	(416) 973-6586
Winnipeg	(204) 983-4020
Régina	(306) 780-5405
Edmonton	(403) 495-3027
Calgary	(403) 292-6717
Vancouver	(604) 666-3691

Un numéro d'appel sans frais est offert, dans toutes les provinces et territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur du secteur d'appel local des Centres régionaux de consultation.

A toll-free number is provided in all provinces and territories, for users who reside outside the local dialing area of any of the Regional Reference Centres.

Terre-Neuve et Labrador/Newfoundland and Labrador	1-800-565-7192
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du Prince-Edouard/ Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island	1-800-565-7192
Québec/Quebec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-282-3907
Sud de l'Alberta/Southern Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centre)/ British Columbia (South and Central)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NORTHWESTEL Inc.) Yukon and Northern B.C. (area served by NORTHWESTEL Inc.)	Zénith/Zenith 08913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NORTHWESTEL Inc.)	Appelez à frais virés (403)-495-3028
Northwest Territories (area served by NORTHWESTEL Inc.)	Call collect (403) 495-3028

Appareil de télécommunications pour malentendants/ Telecommunications Device for the Hearing Impaired — 1-800-363-7629

Fichier du réseau routier
Guide de l'utilisateur
(Format ARC-INFO[MD])

Division de la géographie
Statistique Canada
Juin 1992

Disponible également en anglais
Also available in English

TABLE DES MATIÈRES

Page

1 - INTRODUCTION

1.1 Préface

Le Guide des fichiers de réseaux routiers a pour objet de fournir des renseignements ayant trait au contexte, à la qualité et au contenu des fichiers de réseaux routiers (FRR). Il renferme un bref aperçu des fichiers, un énoncé portant sur la qualité des données, une description détaillée des fichiers, un dictionnaire des termes figurant dans les FRR.

1.2 Aperçu du contenu des FRR

Les fichiers de réseaux routiers (FRR) sont des fichiers numériques emmagasinés dans un format lisible par machine. Les fichiers définissent le réseau routier des grands centres urbains au Canada. Les fichiers indiquent également les caractéristiques physiques et culturelles à l'intérieur d'une région géographique donnée, habituellement une subdivision de recensement (SDR). Les FRR répertorient les rues, les tranches d'adresses, les coordonnées de points représentatifs de côté d'îlot, et renferment aussi d'autres caractéristiques comme les rivières, les chemins de fer, les limites municipales, lesquels sont des éléments de base que l'on retrouve sur une carte de référence de l'utilisateur.

1.3 Objet des fichiers de réseaux routiers (FRR)

La création des fichiers de réseaux routiers (FRR), qui auparavant s'appelait fichiers principaux de région (ou FPR), remonte au début des années 70. À l'époque, les fichiers servaient surtout à l'extraction des données du recensement pour des régions définies par les utilisateurs. Aujourd'hui, les fichiers sont aussi utilisés pour la collecte des données du recensement, plus précisément pour la délimitation des secteurs de dénombrement et la production automatisée des cartes destinées à la collecte. Ces fichiers servent également à la création des fichiers numériques des limites et du Fichier de conversion des codes postaux. Ces fichiers et d'autres produits géographiques sont disponibles sur demande auprès des centres régionaux de consultation de Statistique Canada.

1.4 Couverture

Les FRR englobent actuellement 341 municipalités, dont la plupart font partie des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les 25 RMR et 19 des AR sont couvertes en partie ou en totalité. De plus, sept SDR se trouvant à l'extérieur des limites des RMR et AR y figurent également. Ces régions englobent 60% de la population du Canada, mais n'occupent que 1% de sa superficie.

La diffusion des FRR s'effectue par étapes. Nous vous prions de communiquer avec votre centre régional de consultation afin de connaître quelles sont les RMR/AR faisant partie du programme de FRR qui sont disponibles actuellement.

2 - ÉNONCÉ DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

2.1 Introduction

Les fichiers de réseaux routiers de la Division de la géographie incorporent de l'information géographique détaillée pour tous les grands centres urbains. Ces fichiers sont utilisés à Statistique Canada principalement dans le cadre du Recensement de la population et du logement. Plus précisément, l'information sur les réseaux routiers sert avant un recensement à définir les secteurs de dénombrement et à créer les cartes de SD correspondantes aux fins de la collecte. Après un recensement, ils servent à créer des cartes de référence pour la diffusion et pour le géocodage et l'extraction des données du recensement pour des secteurs définis par l'utilisateur. Cette dernière application est à l'origine de la création des premiers fichiers de réseaux routiers au début des années 1970.

2.2 Historique - Une description des sources de données et des dates de référence

Sources

La qualité de chaque fichier de réseau routier est liée à la collecte et au traitement de l'information sur les changements survenus sur le terrain. Les mises à jour proviennent surtout des cartes et de l'information descriptive obtenue des municipalités, des registres du dénombrement et des cartes pour le terrain du Recensement quinquennal de la population et du logement, et d'autres sources pour les adresses et les traits autres que les rues. Les municipalités fournissent divers documents dont des cartes des rues, des imprimés de fichiers numériques du réseau routier, des plans d'aménagement et des corrections tracées à la main sur les cartes du réseau routier fournies par la Division de la géographie. Les échelles de ces cartes de référence peuvent varier énormément mais sont habituellement comprises entre 1 :1000 et 1:30,000. Des échelles de 1:5,000, 1:10,000 et 1:25,000 sont les plus courantes. Les cartes à échelle 1:50,000 du Système national de référence cartographique (SNRC), produites par Énergie, Mines et Ressources Canada et les fonds de cartes de l'Ontario (Ontario Base Maps - « OBM »), ont servi de cartes de base lors de la création initiale de certains FRR. Ces cartes ont également été utilisées comme source d'information pour fournir certaines catégories de traits parmi les plus stables, notamment les traits hydrographiques, pour les régions se trouvant à l'extérieur de la couverture de l'information municipale.

En raison de la mise à jour périodique des fichiers de réseaux routiers, un fichier type est un amalgame d'informations introduites à différents moments sur une période de plusieurs années. Il s'ensuit que la qualité des données peut être inégale à l'intérieur d'un même fichier surtout parce que la qualité des documents de référence a varié dans le temps et que des documents de qualité moindre ont parfois été utilisés pour ne pas omettre de mises à jour. Il en est ainsi parce que la prépondérence est accordée à l'intégralité plutôt qu'à la précision de la localisation absolue.

Chaque fichier de réseau routier comprend l'information sur le réseau proprement dit, d'une part, et l'information sur les attributs, d'autre part. Dans bien des cas, la date de référence du réseau diffère de celle des attributs. En pratique, cela signifie que des nouvelles rues sont parfois ajoutées au réseau tandis que leurs attributs (c.-à-d. sans leurs tranches d'adresses), ont fait l'objet d'une mise à jour subséquente. Les attributs de certains traits, notamment les noms de rues, sont presque toujours ajoutés en même temps que les traits eux-mêmes, mais il en va autrement pour les tranches d'adresses, qui manquent souvent lorsqu'une rue est ajoutée pour la première fois au fichier.

La mise à jour des fichiers de réseaux routiers n'est pas un processus permanent pour des raisons opérationnelles. Les ressources qu'il faut consacrer au rassemblement des documents d'entrée et au traitement informatique des mises à jour sont trop importantes pour de fréquentes mises à jour.

Dates de référence

La version actuelle des fichiers de réseaux routiers, qui devait être diffusée en même temps que les données du recensement de 1991, est celle utilisée pour le géocodage de 1991. C'est pourquoi la diffusion rapide de ces fichiers était jugée importante pour nombre d'utilisateurs. Ces fichiers sont désignés comme des versions 1991 et incorporent les tout derniers changements mais les utilisateurs doivent savoir que 1991 est simplement l'année de diffusion. Tous les fichiers ont été mis à jour de manière à ce qu'aucun ne soit antérieur à juin 1986, mais la date de référence de chacun est comprise entre juin 1986 et décembre 1991 pour l'information sur le réseau, et entre juin 1986 et février 1991 pour l'information sur les adresses (voir l'énoncé détaillé des dates de référence, par SDR, à la section 3). Par date de référence, on entend la date de la dernière mise à jour complète d'un fichier de réseaux routiers à partir de documents d'entrée. La référence temporelle exacte d'un élément d'information quelconque dans un fichier est fonction des sources utilisées pour la mise à jour. En pratique, il arrive souvent que la chronologie des entrées ne soit pas connue avec précision. La date de référence officielle d'un fichier n'est pas modifiée lorsque seules des mises à jour mineures y sont apportées.

Les fichiers de réseaux routiers ont été conçus pour être rattachés à la géographie du recensement de 1991. La liaison s'effectue au niveau des points représentatifs de côté d'îlot et des points représentatifs de secteur de dénombrement. Idéalement, toutes les données du recensement devraient être associées aux points représentatifs de côté d'îlot mais la liaison se fait avec les points représentatifs de secteur de dénombrement lorsque le fichier du réseau routier n'est pas disponible. Ainsi, toutes les données du recensement peuvent faire l'objet d'une liaison. Les points représentatifs de côtés d'îlot sont représentés par leurs coordonnées UTM et stockés comme des attributs des côtés d'îlots. Même s'il y a eu liaison entre les fichiers de réseaux routiers et le recensement de 1991, il faut bien souligner que ces fichiers n'ont PAS été rapprochés avec l'information recueillie durant les opérations sur le terrain du recensement de 1991. L'utilisateur doit donc être conscient que certaines rues et tranches d'adresses du recensement n'ont PAS encore été ajoutées aux fichiers de réseaux routiers.

Le graphique 1 montre comment se répartissent les dates de référence des fichiers entre la composante réseau et la composante adresses. Pour donner une image plus fidèle de la réalité, on a pondéré les SDR en fonction de leur population au lieu de les compter dans l'absolu. Chaque bande du graphique indique le pourcentage cumulatif de la population compris dans les fichiers de réseaux routiers mis à jour à l'année indiquée. La population totale dans l'ensemble des fichiers de réseaux routiers sert de base pour le calcul des pourcentages. Ainsi, 37 % de la population est comprise dans les SDR dont la composante réseau a été mise à jour en date de 1991 et 88 %, dans les SDR à jour en date de 1988 ou d'une année postérieure.

Énoncé de la qualité des données - suite

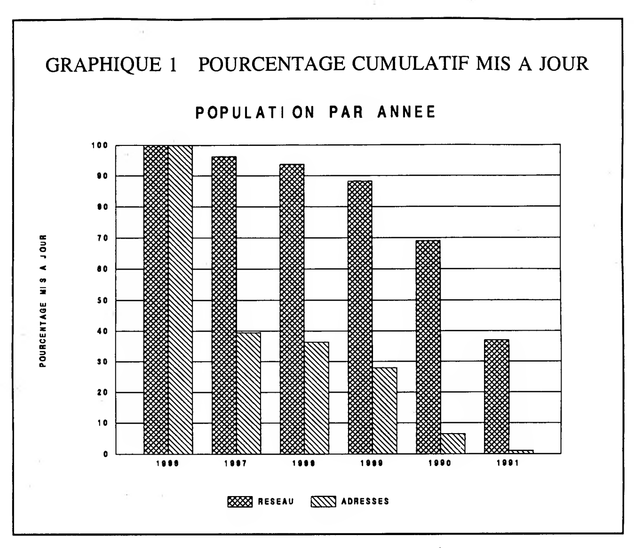
Les mises à jour correspondantes de l'information sur les adresses n'ont toutefois pas été apportées pour bien des réseaux routiers. Toujours sur la base de la population totale, seulement 1 % de l'information sur les adresses a été mise à jour en date de 1991 et seulement 28 % l'a été en date de 1988 ou d'une année postérieure. Près des deux tiers des réseaux routiers (sur la base de la population) comportent toujours de l'information sur les adresses dont la date de référence est 1986. Il s'ensuit que les tranches d'adresses risquent fort d'être passablement incomplètes dans bon nombre de fichiers de réseaux routiers à forte croissance. Pour les tranches qui n'ont pas été mises à jour depuis 1986, les conséquences dépendront de l'ampleur de la croissance et des changements depuis cinq ans. Les tranches d'adresses n'ont pas été mises à jour parce que l'information nécessaire provient principalement du recensement et que les mises à jour que le recensement de 1991 a permis d'apporter aux adresses n'ont pas été appliquées aux fichiers de réseaux routiers.

2.3 Précision de la localisation par opposition à la précision relative

Les réseaux routiers ont surtout été appliqués à la cartographie et au géocodage du recensement. Par conséquent, la précision de localisation des noeuds du réseau n'était pas une considération importante. La précision de localisation relative est importante lorsqu'il s'agit de produire des cartes de référence et la précision topologique est alors jugée essentielle. Pour le géocodage comme pour l'extraction et la présentation des données du recensement, les traits des réseaux routiers doivent concorder avec les fichiers des limites des secteurs de dénombrement. Un certain nombre de procédures et de vérifications garantissent cette concordance. (Pour plus d'information, voir l'Énoncé de la qualité des données du fichier numérique des limites de SD.)

Toutefois, la précision de localisation absolue des noeuds de réseaux varie considérablement qu'il s'agisse ou non d'un même réseau routier. Des études limitées portant sur la précision de localisation ont démontré que la marge d'erreur peut atteindre 100 mètres et parfois davantage. De telles erreurs sont habituellement limitées à de petites portions d'un réseau routier et découlent de trois causes :

1) la numérisation à partir de cartes de rues tracées à la main faute de cartes à jour;
2) la variation dans les échelles des sources d'information utilisées pour la mise à jour;
3) l'incohérence des points de repère utilisés pour la numérisation d'un même secteur à différents moments.



Énoncé de la qualité des données - suite

La qualité des données de chaque réseau routier est fonction de la qualité des entrées et de la qualité des procédés manuels de saisie de l'information. Il faut rappeler en particulier que la qualité ne peut être supérieure à celle des cartes de base utilisées. Le type et l'échelle des cartes varient beaucoup d'un réseau routier à l'autre. La numérisation manuelle donne lieu aux taux d'erreur normaux de ce genre d'opération d'autant que la formation et l'expertise du personnel qui en était chargé ont varié au fil des ans. L'introduction des données sur les attributs entraîne les taux d'erreur habituels d'une opération de saisie des données, mais ces taux n'ont pas été mesurés avec précision.

Énoncé de la qualité des données - suite

La plupart des mises à jour apportées aux fichiers de réseaux routiers supposent l'ajout de nouveaux traits ou d'attributs manquants à des traits existants. Cependant, certaines mises à jour qui entraînent la suppression ou la modification de traits déjà présents dans un fichier de réseau routier sont plus difficiles à apporter parce qu'il faut alors établir que le réseau existant a changé, un processus qui doit encore se faire par la comparaison manuelle des cartes et qui comporte un risque relativement élevé que des changements soient oubliés.

2.4 Cohérence logique - Un résultat de l'intégration

Une cohérence logique doit être observée à l'intérieur d'un même fichier de réseau routier et d'un fichier à l'autre. Le traitement des données numérisées par le système ARC-INFO^{MD} assure la cohérence interne de la topologie introduite. Les lacunes et les dépassements sont examinés et corrigés et la fermeture des polygones est vérifiée. Les nouvelles pièces du réseau sont alignées pour qu'elles s'intègrent dans le réseau routier existant. Il importe de s'assurer que les fichiers de réseaux routiers soient conformes aux autres produits numériques, en particulier les fichiers numériques des limites.

Les fichiers de réseaux routiers sont traités par subdivision du recensement (SDR), soit des SDR simples ou des groupes de SDR adjacentes. Un processus d'alignement garantit que les limites de subdivisions de recensement adjacentes coïncident une fois fusionnées. Ce processus nécessite souvent une intervention manuelle lorsque de trop grands écarts entre les limites empêchent un raccordement automatique. Un processus analogue est appliqué lorsque deux fichiers de réseaux routiers adjacents ont une limite commune. Il faut aussi noter que les limites pour les secteurs hors des réseaux routiers sont généralement ajustées de manière à ce qu'elles concordent avec les limites externes des réseaux routiers, qui sont habituellement plus précises. Normalement, les limites correspondent à des traits au fichier du réseau routier qui seraient présents de toute manière. Pour les quelques exceptions, un trait artificiel correspondant à la limite a été créé. Pour la présente diffusion des fichiers, on a créé ce type de trait pour les limites de secteurs de dénombrement.

Il faut préciser que la cohérence recherchée par les moyens que l'on vient d'exposer en est en une par rapport au recensement de 1991 uniquement. À mesure que le temps passe et que s'accumulent les changements aux limites des subdivisions de recensement, les risques d'incohérence augmentent car les contrôles de concordance se font manuellement.

2.5 Intégralité - Traits autres que les traits de rues

Même si les fichiers de réseaux routiers renferment bien d'autres traits en plus des rues, notamment les voies ferrées, les traits hydrographiques, les parcs et les falaises, la représentation complète de ces traits secondaires n'était pas l'intention première et n'est pas garantie. En général, ces traits ont été inclus s'ils figuraient sur les cartes de base et les documents de mise à jour et étaient jugés importants pour les utilisateurs des réseaux routiers. Par ailleurs, la mise à jour de ces traits n'a peut être pas été aussi rigoureuse que celle du réseau routier et de ses attributs. Les segments des limites de secteurs de dénombrement auxquels on fait référence dans la section 2.4 ne sont pas complets. Bien qu'ils soient documentés, 111 traits ont été exclus lors du traitement.

2.6 Restrictions d'utilisation

L'utilisation de ces fichiers sera sans doute limitée principalement par le manque d'information sur les adresses dans les secteurs de croissance démographique. Par conséquent, si les fichiers doivent servir à l'aiguillage assisté par ordinateur ou à d'autres applications semblables nécessitant l'appariement d'une adresse à un côté d'îlot, une connaissance du terrain pourrait être nécessaire pour compléter l'information des fichiers. De plus, comme la prépondérance a été accordée à la précision de la localisation absolue lors de la création des fichiers de réseaux routiers, on ne recommande pas l'utilisation de ces fichiers pour des applications liées à l'ingénierie.

2.7 Deux formats - Quelles sont les différences?

Les fichiers de réseaux routiers sont disponibles en deux formats : le format FPR et le format ARC/INFO^{MD} Export. Il y a quelques différences entre les deux versions.

Les versions ARC/INFO^{MD} Export des fichiers de réseaux routiers ont fait l'objet d'un processus d'alignement, tandis que les versions FPR n'ont pas été assujetties à un tel processus. Par ailleurs, toutes les ouvertures de plus de 20 mètres dans un FRR ont été identifiées et corrigées.

Lors du chargement des versions FPR dans le système ARC/INFO^{MD} pour créer les versions ARC, il s'est avéré que certains traits coïncidaient (c.-à-d. qu'ils ont été définis à partir du même arc). Un exemple pourrait être la limite d'une municipalité qui suivait une rivière. Dans un pareil cas, seulement un des traits a été conservé, la préférence ayant été accordée aux traits adressables et aux traits physiques.

3 - DATES DE RÉFÉRENCE DU FRR

La liste ci-après donne les dates de référence du réseau routier et des renseignements sur les adresses des subdivisions de recensement (SDR) à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR). La date de référence que l'on retrouve dans les deux colonnes ci-dessous a été établie en fonction de l'information que nous avons obtenue lors de la dernière mise à jour du FRR. La **première colonne** a trait aux dates de référence du **réseau routier**, tandis que la seconde porte sur les dates de référence **des renseignements sur les adresses.**

Nom de la SDR	Type de SDR	Date de référence	
TERRE-NEUVE			
ST-JOHN'S RMR			
St. John's	C	Déc. 89	Déc. 89
Wedgewood Park	T	Déc. 89	Déc. 89
NOUVELLE-ÉCOSSE			
HALIFAX-DARTMOUTH RMR			
Bedford	T	Jan. 90	Juin 87
Dartmouth	C	Juin 91	Août 89
Halifax	C	Nov. 91	Juin 86
NOUVEAU-BRUNSWICK			
MONCTON AR			
Coverdale	PAR	Juin 86	Juin 86
Dieppe	T	Jan. 91	Juin 86
Dorchester	PAR	Juin 86	Juin 86
Dorchester	VL	Juin 86	Juin 86
Fort Folly 1	R	Juin 86	Juin 86
Saint-Joseph	VL	Juin 86	Juin 86
Hillsborough	PAR	Juin 86	Juin 86
Hillsborough	VL	Juin 90	Juin 86
Moncton	C	Jan. 91	Juin 86
Moncton	PAR	Juin 86	Juin 86
Salisbury	VL	Juin 90	Juin 86
Riverview	T	Jan. 91	Juin 86

SAINT JOHN RMR

Saint John	C	Déc. 90	Juin 86

FREDERICTON AR

Devon 30	R	Juin 86	Juin 86
Fredericton	C	Jan. 91	Juin 86
St Mary's 24	R	Juin 86	Juin 86

<u>QUEBEC</u>

CHICOUTIMI-JONQUIÈRE RMR

Chicoutimi	V	Avr. 91	Juin 86
Jonquière	V	Avr. 91	Avr. 88
La Baie	V	Mar. 89	Mar. 89

MONTRÉAL RMR

Anjou	V	Juin 89	Juin 86
Saint-Léonard	V	Juin 89	Juin 86
Beauharnois	V	Juin 86	Juin 86
Beloeil	V	Jan. 91	Juin 86
Blainville	V	Déc. 90	Juin 86
Boisbriand	V	Avr. 91	Oct. 88
Bois-des-Filion	V	Mar. 89	Juin 86
Boucherville	V	Mai 91	Juin 89
Brossard	V	Juin 91	Juin 89
Candiac	V	Mai 91	Avr. 89
Carignan	V	Mai 91	Juin 86
Chambly	V	Avr. 91	Juin 86
Charlemagne	V	Mai 91	Juin 86
Chateauguay	V	Mai 91	Juin 86
Deux-Montagnes	V	Mai 91	Août 89
Dorion	V	Mai 89	Mai 89
L'Île-Dorval	V	Juin 89	Juin 86
Dorval	C	Juin 89	Juin 86
Lachine	V	Juin 89	Juin 86
Greenfield Park	V	Mai 91	Mai 89
Kirkland	V	Jan. 90	Juin 86
Beaconsfield	V	Jan. 90	Juin 86
L'Île-Perrot	V	Mar. 91	Août 89
La Prairie	V	Juin 91	Juin 86
Lachenaie	V	Mar. 91	Juin 86
Lasalle	V	Juin 89	Juin 86
Verdun	V	Juin 89	Juin 86
Laval	V	Mai 91	Sept 89
Le Gardeur	V	Mai 91	Nov. 88

Lemoyne	V	Juin 91	Nov. 87
Lery	V	Mai 91	Mai 89
Longueuil	V	Mai 91	Mar. 89
Lorraine	V	Mai 91	Juil 88
Maple Grove	V	Mai 91	Mai 89
Mascouche	V	Mai 91	Juin 89
Mirabel	V	Mai 91	Juin 86
Mont-Royal	V	Juin 89	Juin 86
Outremont	V	Juin 89	Juin 86
Mont-Saint-Hilaire	V	Juin 86	Juin 86
Montréal	V	June 89	June 86
Westmount	V	June 89	Juin 86
Montréal-Est	V	Juin 89	Juin 86
Montréal-Nord	V	Juin 89	Juin 86
Montréal-Ouest	V	Juin 89	Juin 86
Côte-Saint-Luc	C	Juin 89	Juin 86
Hampstead	V	Juin 89	Juin 86
Saint-Pierre	V	Juin 89	Juin 86
Otterburn Park	V	Avr. 91	Nov. 88
Pierrefonds	V	Avr. 90	Juin 86
Roxboro	V	Avr. 90	Juin 86
Saint-Geneviève	V	Avr. 90	Juin 86
Pincourt	V	Mar. 88	Juin 86
Pointe-Claire	V	Juin 89	Juin 86
Dollard-des-Ormeaux	V	Juin 89	Juin 86
Repentigny	V	Août 89	Juin 86
Richelieu	V	Mai 91	Juin 86
Rosemère	V	Mai 91	Juin 86
Saint-Amable	V	Nov. 90	Jan. 89
Saint-Basile-le-Grand	V	Mai 91	Juin 86
Saint-Bruno-de-Montarville	V	Mai 91	Juin 86
Saint-Eustache	V	Jan. 91	Juin 89
Saint-Hubert	V	Mai 91	Juin 86
Saint-Lambert	V	Jan. 91	Juin 89
Saint-Laurent	V	Juin 89	Juin 86
Saint-Mathieu-de-Beloeil	V	Mai 91	Mar. 89
Saint-Raphael-de-L'Île-Bizard	P	Juin 89	Juin 86
Saint-Julie	V	Mai 91	Nov. 88
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	V	Mai 91	Juin 86
Sainte-Thérèse	V	Mai 91	Jan. 89
Senneville	VL	Juin 89	Juin 86
Baie-D'Urfe	V	Juin 89	Juin 86
Sainte-Anne-de-Bellevue	V	Juin 89	Juin 86
Terrasse-Vaudreuil	SD	Mai 91	Juin 86
Varennes	V	Mai 91	Juin 86
L'Île-Cadieux	V	Jan. 88	Juin 86
Vaudreuil	V	Avr. 91	Juin 86
Vaudreuil-sur-le-Lac	VL	Avr. 91	Juin 86

OTTAWA - HULL RMR (Partie Québec)

Aylmer	V	Août 90	Août 90
Buckingham	V	Août 89	Août 89
Chelsea	CT	Août 89	Août 89
Gatineau	V	Sept 91	Fév. 91
Cantley	SD	Déc. 88	Juin 86
Hull	V	Sept 89	Sept 89
La Pêche	SD	Mar. 88	Juin 86
Masson	V	Mai 91	Mar. 88
Pontiac	SD	Mar. 88	Mar. 88
Val-des-Monts	SD	Mar. 88	Mar. 88

QUÉBEC RMR

Beauport	V	Mai 91	Fév. 87
Bernières	SD	Mai 90	Juin 86
Cap-rouge	V	Jan. 90	Juin 86
Charlesbourg	V	Mai 91	Juil 88
Charny	V	Mai 91	Déc. 88
L'Ancienne-Lorette	V	Jan. 90	Juin 86
Loretteville	V	Mai 91	Juin 86
Wendake	R	Mai 91	Juin 86
Notre-Dame-des-Anges	P	Mai 91	Juin 86
Québec	V	Mai 91	Juin 86
Saint-Étienne-de-Lauzon	SD	Mai 91	Juin 86
Saint-Jean-Chrysostome	V	Mai 91	Juin 86
Saint-Lambert-de-Lauzon	P	Juin 91	Juin 86
Saint-Nicolas	V	Jan. 91	Juin 86
Saint-Rédempteur	V	Mai 91	Juin 86
Saint-Romuald	V	Mai 91	Juin 86
Sainte-Foy	V	Mai 91	Juin 86
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	P	Mai 91	Juin 86
Sillery	V	Jan. 90	Juin 86
Vanier	V	Mai 91	Juin 86

SHERBROOKE RMR

Sherbrooke	V	Sept 90	Juin 86

TROIS-RIVIÈRES RMR

Cap-de-la-Madeleine	V	Juin 91	Juil 88
Trois-Rivières	V	Juin 91	Juin 86
Trois-Rivières-Ouest	V	Juin 91	Juin 86

SAINT-JÉROME AR

Saint-Jérome	V	Sept 90	Juin 86

ONTARIO

BRANTFORD AR

Brantford	C	Nov. 90	Juin 86
Brantford	TP	Avr 91	Juin 86
Paris	T	Juin 86	Juin 86

GUELPH AR

Guelph	C	Juin 91	Août 90
Eramosa	TP	Jan. 91	Juin 86
Guelph	TP	Jan. 91	Juin 86

HAMILTON RMR

Ancaster	T	Oct. 87	Oct. 87
Burlington	C	Juin 86	Juin 86
Dundas	T	Sept 87	Sept 87
Flamborough	T	Déc. 87	Déc. 87
Glanbrook	TP	Oct. 87	Oct. 87
Grimsby	T	Juin 91	Juin 88
Hamilton	C	Mar. 87	Mar. 87
Stoney Creek	C	Jan. 90	Jan. 90

KINGSTON AR

Kingston	C	Oct. 90	Oct. 90
Kingston	TP	Sept 90	Sept 90

KITCHENER RMR

Cambridge	C	Août 91	Juin 86
Kitchener	C	Août 91	Juin 86
North Dumfries	TP	Août 91	Juin 86
Waterloo	C	Août 91	Juin 86
Woolwich	TP	Août 91	Juin 86

LONDON RMR

Delaware	TP	Juin 86	Juin 86
Lobo	TP	Avr. 89	Avr. 89
London	C	Juin 88	Juin 86
London	TP	Mai 89	Mai 89
North Dorchester	TP	Mai 91	Juin 86
Port Stanley	VL	Jan. 90	Juin 86
Southwold	TP	Août 90	Juin 86
West Nissouri	TP	Jan. 90	Juin 86
Westminster	TP	Jan. 89	Juin 86

Belmont	VL	Jan. 90	Mai 88
St. Thomas	C	Jan. 90	Juin 86
Yarmouth	TP	Août 90	Juin 86

NORTH BAY AR

East Ferris	TP	Juin 86	Juin 86
Nippissing 10	R	Juin 86	Juin 86
North Bay	C	Mai 91	Juin 86
North Himsworth	TP	Mai 89	Juin 86

OSHAWA RMR

Newcastle	T	Sept 89	Sept 89
Oshawa	C	Sept 89	Sept 89
Whitby	T	Sept 89	Sept 89

OTTAWA-HULL RMR (Partie Ontario)

Clarence	TP	Mai 91	Juin 86
Cumberland	TP	Juin 89	Fév. 87
Gloucester	C	Mar. 91	Mar. 91
Goulbourn	TP	Juin 89	Juin 86
Kanata	C	Juin 89	Mai 88
Nepean	C	Juin 89	Juin 86
Osgoode	TP	Juil 89	Juin 86
Ottawa	C	Oct. 90	Déc. 89
Rideau	TP	Juin 89	Mai 88
Rockcliffe Park	VL	Juin 89	Juin 86
Rockland	T	Sept 91	Mai 88
Vanier	C	Juin 89	Nov. 88
West Carleton	TP	Juin 89	Juin 88

PETERBOROUGH AR

Peterborough	C	Mar. 91	Juin 86

SARNIA AR

Moore	TP	Juin 86	Juin 86
Point Edward	VL	Jan. 89	Jan. 89
Sarnia-Clearwater	C	Juin 91	Juin 86
Sarnia 45	R	Juin 91	Août 86

SAULT STE. MARIE AR

Garden River 14	R	Juin 86	Juin 86
Macdonald Meredith and Aberdeen	TP	Juin 86	Juin 86

Laird	TP	Juin 86	Juin 86
Prince	TP	Juin 86	Juin 86
Sault Ste. Marie	C	Juin 89	Juin 89
Rankin Location 15D	R	Juin 89	Juin 89

ST. CATHARINES - NIAGARA RMR

Fort Erie	T	Oct. 90	Juin 88
Lincoln	T	Juil 90	Juil 90
Niagara Falls	C	Mar. 90	Mar. 90
Niagara-On-The-Lake	T	Oct. 90	Mar. 90
Pelham	T	Juil 90	Juil 90
Port Colborne	C	Nov. 91	Mar. 90
St. Catharines	C	Juil 90	Juil 90
Thorold	C	Avr. 91	Mar. 90
Wainfleet	C	Juin 88	Juin 88
Welland	TP	Oct. 90	Oct. 90

SUDBURY RMR

Sudbury	C	Juil 88	Juil 88

THUNDER BAY AR

Thunder Bay	C	Jan. 91	Juin 86

TORONTO RMR

Ajax	T	Sept 89	Sept 89
Aurora	T	Juin 90	Août 89
Brampton	C	Jan. 90	Jan. 89
East Gwillimbury	T	Oct. 89	Juin 86
East York	BOR	Jan. 90	Jan. 90
Etobicoke	C	Jan. 90	Juin 86
Georgina	TP	Nov. 89	Juin 86
Georgina Island	T	Nov. 89	Juin 86
Halton Hills	T	Juin 86	Juin 86
Milton	T	Mai 88	Mai 88
King	TP	Jan. 89	Juin 86
Markham	T	Mar. 90	Juin 86
Mississauga	C	Jan. 90	Juin 86
Newmarket	T	Mar. 90	Août 89
North York	C	Jan. 90	Juin 86
Oakville	T	Jan. 89	Jan. 89
Pickering	T	Déc. 88	Juin 86
Richmond Hill	T	Août 90	Jan. 89
Scarborough	C	Jan. 90	Juin 86
Toronto	C	Jan. 90	Juin 86
Uxbridge	TP	Sept 89	Sept 89

Vaughan	C	Juil 90	Juin 86
Whitchurch-Stouffville	T	Juil 90	Juin 86
York	C	Jan. 90	Jan. 90
WINDSOR RMR			
Colchester North	TP	Jan. 86	Jan. 86
Essex	T	Juin 86	Juin 86
Windsor	C	Juil 88	Juin 86
WOODSTOCK AR			
Woodstock	C	Juin 86	Juin 86
BELLEVILLE AR			
Belleville	C	Déc. 88	Juin 86
STRATFORD AR			
Stratford	C	Juin 86	Juin 86
EXTÉRIEUR DE LA RMR/AR			
BROCK (Ontario)			
Brock	TP	Sept 89	Sept 89
FERGUS (Ontario)			
Fergus	T	Fév. 89	Fév. 89
SCUGOG (Ontario)			
Scugog	TP	Sept 89	Sept 89
Scugog 34	R	Sept 89	Sept 89
WELLESLEY (Ontario)			
Wellesley	TP	Août 91	Août 88
WEST LINCOLN (Ontario)			
West Lincoln	TP	Oct. 90	Oct. 90
WILMOT (Ontario)			
Wilmot	TP	Août 91	Août 88

MANITOBA

WINNIPEG RMR

East St. Paul	RM	Juin 86	Juin 86
Ritchot	RM	Juin 86	Juin 86
Rosser	RM	Juin 86	Juin 86
Springfield	RM	Juin 86	Juin 86
St. Francois Xavier	RM	Juin 86	Juin 86
Tache	RM	Juin 86	Juin 86
West St. Paul	RM	Juin 86	Juin 86
Winnipeg	C	Fév. 91	Mar. 89

EXTÉRIEUR DE LA RMR/AR

BENITO (Manitoba)

Benito	VL	Juin 86	Juin 86

SASKATCHEWAN

REGINA RMR

Lumsden	T	Juin 86	Juin 86
Regina	C	Juin 86	Juin 86
Sherwood No. 159	RM	Juin 86	Juin 86
Grand Coulee	VL	Jan. 91	Juin 86

SASKATOON RMR

Saskatoon	C	Mai 91	Juin 86

ALBERTA

CALGARY RMR

Calgary	C	Fév. 91	Juil 88

EDMONTON RMR

Edmonton	C	Oct. 91	Mai 89

LETHBRIDGE AR

Lethbridge	C	Mar. 91	Juin 86

RED DEER AR

Red Deer	C	Jan. 91	Juin 86

COLOMBIE-BRITANNIQUE

KAMLOOPS AR

Kamloops	C	Mar. 89	Juin 86
Kamloops 1	R	Juin 86	Juin 86

KELOWNA AR

Duck Lake 7	R	Fév. 90	Déc. 88
Kelowna	C	Fév. 90	Déc. 88
Cen. Oka. Sub. B	SRD	Juin 86	Juin 86
Peachland	DM	Juin 86	Juin 86
Tsinstikeptum 9	R	Juin 86	Juin 86
Tsinstikeptum 10	R	Juin 86	Juin 86

MATSQUI AR

Matsqui	DM	Mai 89	Mai 89

PRINCE GEORGE AR

Prince George	C	Oct.. 88	Fév. 88

VANCOUVER RMR

Burnaby	DM	Juin 91	Juin 86
Coquitlam	DM	Avr. 91	Juin 86
Coquitlam 1	R	Avr. 91	Juin 86
Delta	DM	Jan. 90	Juin 89
Tsawassen	R	Jan. 90	Juin 89
Musqueam 4	R	Jan. 90	Juin 89
Anmore	VL	Juin 86	Juin 86
Barnston Island 3	R	Juin 86	Juin 86
Belcarra	VL	Juin 86	Juin 86
Greater Vancouver, Subd. A	SDR	Juin 86	Juin 86
Lions Bay	VL	Juin 86	Juin 86
Katzie 2	R	Juin 86	Juin 86
Langley	C	Juin 86	Juin 86
Langley DM	DM	Août 91	Juin 86
Matsqui 4	R	Juin 86	Juin 86
McMillan Island 6	R	Juin 86	Juin 86
Katzie 1	R	Juin 86	Juin 86
Langley 5	R	Juin 86	Juin 86
Maple Ridge	DM	Mar. 90	Juin 86
Whonnock 1	R	Juin 86	Juin 86
New Westminster	C	Avr. 89	Juin 86
North Vancouver	C	Jan. 91	Juin 86
Mission	R	Jan. 91	Juin 86

North Vancouver	DM	Jan. 91	Juin 86
Burnard Inlet 3	R	Jan. 91	Juin 86
Seymour Creek 2	R	Jan. 91	Juin 86
Pitt Meadows	DM	Juin 86	Juin 86
Port Coquitlam	C	Mai 91	Juin 86
Coquitlam 2	R	Mai 91	Juin 86
Port Moody	C	Jan. 90	Jan. 89
Richmond	C	Fév. 91	Juin 86
Surrey	DM	Juin 91	Juin 86
University Endowment Area	SDR	Juin 86	Juin 86
Vancouver	C	Oct. 90	Juin 86
Musqueam 2	R	Juin 86	Juin 86
West Vancouver	DM	Juin 91	Juin 86
Capilano 5	R	Juin 91	Juin 86
White Rock	C	Jan. 89	Juin 86
Semiahmoo	R	Jan. 89	Juin 86

VICTORIA RMR

Becher Bay 1	R	Juin 86	Juin 86
Becher Bay 2	R	Juin 86	Juin 86
Capital Subd. B	SDR	Juin 86	Juin 86
Colwood	C	Oct. 89	Oct. 89
Esquimalt	R	Juin 86	Juin 86
Metchosin	DM	Juin 89	Juin 89
New Songhees 1	AR	Juin 86	Juin 86
View Royal		Oct. 89	Oct. 89
Capital Subd.	CSDR	Juin 86	Juin 86
Sooke 1	R	Juin 86	Juin 86
Sooke 2	R	Juin 86	Juin 86
Central Saanich	DM	Juin 88	Juin 86
East Saanich	R	Juin 86	Juin 86
South Saanich	R	Juin 86	Juin 86
Esquimalt	DM	Sept 89	Sept 89
Cole Bay 3	R	Juin 86	Juin 86
North Saanich	DM	Jan. 90	Juin 86
Union Bay 4	R	Juin 86	Juin 86
Oak Bay	DM	Jan. 90	Jan. 90
Saanich	DM	Fév. 89	Juin 86
Sidney	T	Juin 86	Juin 86
Victoria	C	Mar. 88	Mar. 88

EXTÉRIEUR DE LA RMR/AR

Gordon River 2	R	Juin 86	Juin 86
Pacheena 1	R	Juin 86	Juin 86
Capital Subd. D	SDR	Juin 86	Juin 86

4 - SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

4.1 Description du support

LA DESCRIPTION DU FORMAT DE SUPPORT FIGURE DANS LA LETTRE QUI ACCOMPAGNE CE PRODUIT.

4.2 Comment utiliser le FRR

Le FRR est en format ARC/Export. Il a été créé à l'aide des instructions ARC suivantes :

EXPORT COVER **NET_nnn NET_nnn**.E00

EXPORT COVER **PNT_nnn PNT_nnn**.E00

nnn étant le code de la RMR comprise dans la couverture.

La couverture ARC/INFO^{MD} peut être restaurée à l'aide des instructions suivantes :

IMPORT COVER **NET_nnn**.E00 COVER

IMPORT COVER **PNT_nnn**.E00 COVER

COVER étant le nom choisi par l'utilisateur.

4.3 Tableaux Info

L'exécution de ces instructions entraînera la création d'une couverture appelé COVER et les tableaux Info qui suivent.

```
DATAFILE NAME : COVER.AAT
  20 ITEMS : STARTING IN POSITION    1

COL  ITEM NAME         WDTH OPUT TYP N.DEC  ALTERNATE NAME

  1   FNODE#              4    5  B    0
  5   TNODE#              4    5  B    0
  9   LPOLY#              4    5  B    0
 13   RPOLY#              4    5  B    0
 17   LENGTH              8   18  F    5
 25   COVER#              4    5  B    0
 29   COVER-ID            4    8  B    0
 33   ARC_ID              8    8  I    -
 41   LPOLY_ID            8    8  I    -    POLY_G_ID
 49   RPOLY_ID            8    8  I    -    POLY_D_ID
 57   CLASS               3    3  C    -    CLASSE
 60   NAME               20   20  C    -    NOM
 80   TYPE                2    2  C    -
 82   DIRECTION           2    2  C    -
 84   ADDR_FM_LEFT        5    5  I    -    ADR_DEB_G
 89   ADDR_TO_LEFT        5    5  I    -    ADR_FIN_G
 94   ADDR_FM_RGHT        5    5  I    -    ADR_DEB_D
 99   ADDR_TO_RGHT        5    5  I    -    ADR_FIN_D
104   CEN_LEFT            4    8  B    0    CEN_G
108   CEN_RGHT            4    8  B    0    CEN_D
```

NOTE : Une description de ce tableau figure à la page suivante → → →

Description des articles
Tableau des attributs Arc

1 **FNODE# :** # du noeud d'origine - tenu à jour par ARC/INFO^{MD}

2 **TNODE# :** # du noeud de destination - tenu à jour par ARC/INFO^{MD}

3 **LPOLY# :** # du polygone gauche - tenu à jour par ARC/INFO^{MD}

4 **RPOLY# :** # du polygone droit - tenu à jour par ARC/INFO^{MD}

5 **Length :** longueur de l'arc - tenu à jour par ARC/INFO^{MD}

6 **COVER# :** tenue à jour par ARC/INFO^{MD}

7 **COVER-ID :** tenue à jour par ARC/INFO^{MD}

8 **ARC_ID :** Identificateur unique de l'arc

9 **LPOLY_ID :** Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc

10 **RPOLY_ID :** Identificateur pour le polygone à droite de l'arc

11 **Class :** Un code à trois caractères qui identifie les différents types de traits (voir LISTE A).

12 **Name :** Un article à vingt caractères qui contient le nom attribué au trait.

13 **Type :** Un article à deux caractères utilisé pour l'identification de la rue lorsqu'il s'agit d'une rue adressable à voie simple ou multiple (voir LISTE B).

14 **Direction :** Un code à deux caractères qui indique la direction du trait (voir LISTE C).

15 **ADDR_FM_LEFT :** L'addresse de voirie du côté gauche de l'arc au noeud d'ORIGINE.

16 **ADDR_TO_LEFT :** L'addresse de voirie du côté gauche de l'arc au noeud de DESTINATION.

17 **ADDR_FM_RGHT :** L'addresse de voirie du côté droit de l'arc au noeud d'ORIGINE.

18 **ADDR_TO_RGHT :** L'addresse de voirie du côté droit de l'arc au noeud de DESTINATION.

19 **CEN_LEFT :** L'identificateur pour le point représentatif du côté d'îlot à gauche.

20 **CEN_RGHT :** L'identificateur pour le point représentatif du côté d'îlot à droite.

DATAFILE NAME : **COVER**.PAT

6 ITEMS : STARTING IN POSITION 1

COL	ITEM NAME	WDTH	OPUT	TYP	N.DEC	ALTERNATE NAME
1	AREA	8	18	F	6	
9	PERIMETER	8	18	F	6	
17	COVER#	4	5	B	0	
21	COVER-ID	4	5	B	0	
25	POLY_ID	8	8	I	-	
33	CSD	7	7	C	-	SDR

NOTE : Une description de ce tableau figure à la page suivante → → →

Description des articles
Tableau des attributs de polygone

1 **Area :** superficie du polygone - tenue à jour par ARC/INFO[MD]

2 **Perimeter :** périmètre du polygone - tenu à jour par ARC/INFO[MD]

3 **COVER# :** Tenue à jour par ARC/INFO[MD]

4 **COVER-ID :** Tenue à jour par ARC/INFO[MD]

5 **POLY_ID :** Identificateur pour le polygone

6 **CSD :** Code la Classification géographique type (les deux premiers caractères correspondent à la province, les deux suivants, à la division de recensement et les trois derniers, à la subsivision de recensement).

DATAFILE NAME : **COVER**.PAT

8 ITEMS : STARTING IN POSITION 1

COL	ITEM NAME	WDTH	OPUT	TYP	N.DEC	ALTERNATE NAME
1	AREA	8	18	F	5	
9	PERIMETER	8	18	F	5	
17	COVER#	4	5	B	0	
21	COVER-ID	4	5	B	0	
25	POINT_ID	8	8	I	-	
33	CLASS	3	3	C	-	CLASSE
36	ADDRESS	5	5	I	-	ADDRESSE
41	NAME	20	20	C	-	NOM

NOTE : Une description de ce tableau figure à la page suivante → → →

Description des articles
Tableau des attributs des points

1 **Area :** Mise à zéro.

2 **Perimeter :** Mise à zéro.

3 **COVER# :** Tenue à jour par ARC/INFO[MD]

4 **COVER-ID :** Tenue à jour par ARC/INFO[MD]

5 **POINT_ID :** Identicateur du trait représenté par un point.

6 **Class :** Un code à trois caractères qui identifie les différents types de traits (voir LISTE A).

7 **Address :** Le numéro de voirie du trait.

8 **Name :** Un article à vingt caractères qui contient le nom attribué au trait.

NOTE : LES TRAITS REPRÉSENTÉS PAR UN POINT NE SE RETROUVENT PAS DANS TOUTES LES RMR/AR.

DATAFILE NAME : **COVER**.CEN

4 ITEMS : STARTING IN POSITION 1

COL	ITEM NAME	WDTH	OPUT	TYP	N.DEC	ALTERNATE NAME
1	REPR. POINT-ID	4	8	B	0	
5	UTM_ZONE	2	2	I	-	
7	UTM_X	6	6	I	-	
13	UTM_Y	7	7	I	-	
	** REDEFINED ITEMS **					
1	CEN_LEFT	4	8	B	0	CEN_G
1	CEN_RGHT	4	8	B	0	CEN_D

NOTE : Une description de ce tableau figure à la page suivante → → →

Description des articles
Fichier de point représentatif

1 **REPRESENTATIVE POINT-ID :** L'identificateur unique du point représentatif.

2 **UTM Zone :** La zone du point représentatif.

3 **UTM X :** La coordonnée en X du point représentatif.

4 **UTM Y :** La coordonnée en Y du point représentatif.

CEN_LEFT
CEN_RGHT Ces paramètres redéfinissent le « Representative Point-Id » en fonction des articles AAT.

LISTE A : CLASSIFICATION DES TRAITS

Tous les traits définis dans un FRR sont classés à l'aide d'une combinaison de trois types, notamment, le type de trait, le type de sous-trait et le type de rue. La liste ci-après montre toutes les combinaisons possibles avec l'interprétation s'y rattachant :

Catégorie - Rues, chemins de fer et autres traits[1]

Type de trait	
b	Rue simple avec numéros civiques et voie d'accès publique
E	Rue multiple avec numéros civiques et voie d'accès publique
HSI	Autoroute simple
HMU	Autoroute multiple
HPR	Autoroute proposée
HUC	Autoroute en construction
H	Autre autoroute
BSI	Pont ou tunnel - autoroute simple ou rue multiple avec numéros civiques
BMU	Pont ou tunnel - Autoroute multiple
BMN	Pont ou tunnel - rue simple avec numéros civiques
B	Autre pont ou tunnel

[1] Les caractères « b » et « bb » désignent que ce champ est vide.

LISTE A : CLASSIFICATION DES TRAITS - SUITE

Catégorie - Rues, chemins de fer et autres traits - suite

Type de trait	
R	Autres traits associées aux chemins de fer
RSI	Chemin de fer à voie simple
RMU	Chemin de fer à voie multiple
RSG	Cour de tri et voie secondaire de chemin de fer
FRA	Voie d'accès
FTR	Piste
FWA	Voie de piéton
FEX	Extension de trait
F	Autres traits associés aux rues

LISTE A : CLASSIFICATION DES TRAITS - SUITE

Catégorie - Hydrographie et autres traits

Type de trait	
WCR	Ruisseau - défini en utilisant le milieu
WAQ	Aqueduc
WCA	Canal
WRI	Rivière
W	Autres traits hydrographiques définis en utilisant le milieu
SCR	Ruisseau - défini en utilisant le milieu
SAQ	Aqueduc
SCA	Canal
SRI	Rivière
SLA	Lac
SPO	Étang
SRE	Réservoir
SOC	Océan
S	Autres traits définis en utilisant les rivages
IFA	Chutes
IDA	Barrage
I	Autres traits associés

LISTE A : CLASSIFICATION DES TRAITS - SUITE

Catégorie - Limites et autres traits

Type de trait	
MMU	Limites municipales
MPR	Limites provinciales
MNA	Limites nationales
MFE	Limites de circonscription électorale fédérale
M	Autres limites politiques
CEA	Limites de secteur de dénombrement
C	Autres limites géographiques
GPA	Limites de parc
GGO	Limites de terrain de golf
GAI	Limites d'aéroport
GHO	Limites d'hôpital
G	Limites de propriété en général
GSH	Limites de centre d'achat
GSC	Limites d'école
GCO	Limites de collège
GUN	Limites d'université
GJA	Limites de pénitencier
GCH	Limites d'église
GGT	Limites de terrain gouvernemental
U	Autres limites urbaines-rurales

LISTE A : CLASSIFICATION DES TRAITS - SUITE

Catégorie de traits généraux

Type de trait	
PPA	Parc
PGO	Terrain de golf
PHO	Hôpital
PAI	Aéroport
PSH	Centre d'achat
PSC	École
PCO	Collège
PUN	Université
PJA	Pénitencier
PCH	Église
PGT	Édifice gouvernemental
P	Autres traits « aire désigné »
OFA	Falaise
ODI	Fossé
O	Autres traits topographiques
ZHY	Ligne d'hydro (majeure)
ZTE	Ligne de téléphone (majeure)
ZFE	Clôture
ZPI	Pipeline
Z	Autres traits
D	Traits alias

LISTE B : LISTE DES TYPES DE RUES

Type de rue	Interprétation
bb	Pas de type/No type
AL	Allée/Alley
AU	Autoroute
AV	Avenue
BA	Bay
BP	By Pass
BV	Boulevard
CA	Carré
CH	Chemin
CL	Circle/Cercle
CN	Concession
CO	Côte
CR	Croissant/Crescent
CS	Close
CT	Court
DR	Drive
GA	Garden
GR	Green
GT	Gate
GV	Grove

LISTE B : LISTE DES TYPES DE RUES - SUITE

Type de rue	Interprétation
HL	Hill
HT	Heights
HY	Highway
JA	Jardin
LI	Line
LK	Link
LN	Lane
ME	Mews
MO	Montée
PL	Place
PM	Promenade
PR	Park
PU	Plateau
PY	Parkway
RD	Road
RG	Rang
RI	Rise
RL	Ruelle
RO	Route
RU	Rue

LISTE B : LISTE DES TYPES DE RUES - SUITE

Type de rue	Interprétation
RW	Row
SQ	Square
ST	Street
TL	Trail
TR	Terrasse/Terrace
VW	View
WK	Walk
WY	Way

LISTE C : DIRECTION DE TRAIT

La direction des traits ne doit pas être considérée comme la direction géographique du trait, mais la direction utilisée à l'intérieur de l'identification du trait.

N	NORD/NORTH
S	SUD/SOUTH
E	EST/EAST
W	WEST
O	OUEST
NE	NORD-EST/NORTH-EAST
NW	NORTH-WEST
NO	NORD-OUEST
SE	SUD-EST/SOUTH-EAST
SW	SOUTH-WEST
SO	SUD-OUEST

4.4 Règles et clarifications régissant certains items du FRR

La section suivante énumère les règles et les clarifications régissant certains articles des FRR. Ces particularités peuvent être importantes pour l'utilisateur, en diminuant les possibilités de mauvaise interprétation.

- Adresses

Les adresses sont indiquées à droite et à gauche des traits adressables aux noeuds d'origine et de destination définissant l'arc. L'adresse correspond à un numéro de voirie ou à l'un des codes suivants :

0	indique un trait non adressable (par ex. une rivière)
-1	indique que l'adresse est inconnue; c'est le cas lorsque les renseignements du réseau routier ont été mis à jour mais non les tranches d'adresses
-2	indique une adresse inconnue en face d'une intersection en T
-3	indique que les adresses le long d'une limite municipale sont inconnues d'un côté de la limite; autrement dit, pour les traits adressables qui suivent la limite d'une SDR, les adresses ne se retrouvent que d'un côté du trait compris dans la SDR.

- Nom du trait

La zone réservée au nom du trait contient des caractères alphanumériques, le premier caractère étant une lettre comprise entre A et Z ou un chiffre entre 0 et 9. Les autres caractères peuvent être une combinaison formée d'une lettre ou d'un chiffre entre A et Z, 0 à 9 et des symboles ' . , - ou de blancs. Le nom utilisé pour cette zone est le nom officiel fourni par les autorités locales.

Voici une description de quelques règles régissant la codification du nom de trait :

Un nom qui dépasse la longueur maximale de la zone, soit 20 caractères, est tronqué (à la fin). Si le résultat est vide de sens, une forme abrégée du nom sera utilisée à sa place.

- Les noms de trait précédé d'un préfixe tel que **« Des, de, le, la, les, l', d', de l', du, de la, the »**, seront codés à la fin du nom avec une virgule et un blanc les séparant. Par exemple, « de l'école » sera codé : ÉCOLE, DE L';

- Les préfixes « Saint » et « Sainte » seront codés comme ST, STE. Toutes les rues numériques seront codés à partir d'un code numérique, c'est-à-dire sans les suffixes tels que « IEME », « ER », etc;

- Si l'espace le permet, les traits non adressables auront un qualificatif de trait dans le champ « nom » (par exemple, « LIMITE DE HULL », LAC BEAUCHAMP);

- Pour les subdivisions de recensement des provinces autres que le Québec, le qualificatif figurera après le nom (p. ex : « OTTAWA LIMIT », « DOW'S LAKE »);

4.4 Règles et clarifications régissant certains articles du FRR - suite

- Pour les noms de trait désignant une direction telle que « Sherbrooke est », la direction ne sera pas codée dans le nom, mais dans le champ « DIRECTION »;

- Une attention particulière devra être portée aux noms de rue qui désignent une « Montée » et une « Côte », car ils peuvent faire partie du nom ou du type de rue;

- Les traits n'ayant aucune identification seront codés comme suit :

Les autres traits tels que : « Qualificatif XXX »
- où « Qualificatif » est le type de trait tel que « lac » et « rivière »;
- où XXX est un chiffre de 3 caractères attribué arbitrairement; par exemple, « LAC 001 » pour un lac non identifié.

- Les rues privées sont codés avec « PRIV. » dans toutes les subdivisions (SDR). Les rues en construction sont codés pour les SDR de la province de Québec avec « E.C. » (en construction), et dans les autres SDR avec « U.C. » (under construction);

- Les rues proposées des SDR au Québec sont codés avec « PROJ » (projetées), et pour les autres SDR avec « PROP » (proposed);

Les cours de chemin de fer sont codés « nom de chemin de fer » (YARD XXX), où XXX est un chiffre attribué arbitrairement (p.ex., CNR YARD 001).

- **Point représentatif :** C'est un point utilisé comme référence spatiale pour un côté d'îlot. Le point représentatif est une coordonnée utilisant la projection **Mercator Transverse Universelle (MTU)**, qui est calculée de la façon suivante :

a) La distance entre chaque noeud formant le côté d'îlot est totalisée;

b) Cette distance totale est divisée par 2;

c) La distance obtenue (distance centrale) est mesurée en partant du point de la fin, en reculant sur les arcs (segment entre deux noeuds), jusqu'à ce que la distance centrale soit retrouvée;

d) Le point représentatif sera situé perpendiculairement à une distance de 22 mètres du centre de l'arc. Une coordonnée XY MTU sera calculée pour le point représentatif;

e) Dans le FRR en format ARC Export, si l'arc a été ajusté (par ex., à la suite d'un alignement), **les points représentatifs n'ont pas été déplacés**. Autrement dit, les points représentatifs peuvent ne pas toujours être à 22 mètres de l'arc. Les coordonnées de Lambert ont aussi été fournies pour chaque point représentatif.

5 - DICTIONNAIRE DU FRR

Le Dictionnaire du FRR vise à fournir de l'information sur les enregistrements et les traits que l'on retrouve dans les divers clichés d'articles qui accompagnent ce produit.

Aéroport

Voie d'atterrissage pour un avion, habituellement ayant plus d'une voie, avec services pour passagers et colis pour l'entretien des avions.

Agglomération de recensement (AR)*

Le concept général d'agglomération de recensement (AR) s'applique à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé.

Une AR est délimitée à partir d'un noyau urbanisé lorsque ce dernier compte au moins 10,000 habitants, d'après les résultats du dernier recensement. Lorsque la population du noyau urbanisé d'une AR atteint 100,000 habitants, selon le dernier recensement, cette AR devient une région métropolitaine de recensement (RMR).*

Approche pour autoroute : voir « voie d'accès ».

Aqueduc

Un conduit d'eau, notamment un conduit qui apporte l'eau provenant d'une certaine distance à une communauté.

Autoroute

Artère principale. Pour fins de cartographie, ce trait se divise comme suit :

1) Autoroute simple - autoroute à 3 voies ou moins n'ayant aucun terre-plein (clôture, herbe, etc.);

2) Autoroute multiple - autoroute à 4 voies ou plus sans terre-plein ou une autoroute à 2 voies ou plus avec terre-plein.

***** NOTE : Pour tous les cas présentés ci-haut, si la largeur totale du chemin est de 100 mètres ou plus, le trait est défini à l'aide de deux autoroutes simples parallèles. *****

---

* NOTE : Une définition plus détaillée de cette expression se retrouve dans le Dictionnaire du Recensement de 1991 (No. 93-301F au catalogue).

Barrage

Ouvrage hydraulique qui a pour objet de relever le plan d'eau, d'accumuler ou de dériver l'eau d'une rivière érigée sur un cours d'eau défini par ses rivages.

Bretelle

Une petite rue donnant accès ou permettant la sortie d'une route ou d'une autoroute.

Canal

1) un cours d'eau artificiel construit pour faciliter le mouvement des bateaux;
2) un cours d'eau construit pour l'irrigation.

Chemin : voir « rue ».

Chemin de fer

Chemin formé par deux rails parallèles sur lesquels roulent les trains.

1) **Chemin de fer à voie simple** - une ligne simple de chemin de fer à écartement normal;
2) **Chemin de fer à voie multiples** - deux lignes ou plus de chemin parallèles.

Chute

Une chute existant sur un cours d'eau défini par ses rivages.

Circonscription électorale fédérale (CÉF)*

Une circonscription électorale fédérale est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes (source : Loi électorale du Canada, 1990). Selon l'Ordonnance de représentation de 1987, il y a 295 CÉF au Canada.

Côté d'îlot*

Le concept général de côté d'îlot désigne une petite unité géographique reconnaissable à laquelle des données du recensement peuvent être associées. L'objectif est de reconstituer approximativement, par agrégation, les secteurs demandés et définis par les utilisateurs en vue de l'extraction et de la totalisation de données du recensement.

Cour de triage

Un système de rails de chemin de fer dans une limite définie.

Étang

Étendue d'eau reposant dans une cuvette à fond imperméable et généralement moins vaste et moins profonde qu'un lac.

Extension de trait

Une extension (projection) d'un trait pour usage interne. Elle est définie à partir de la fin du trait jusqu'à la fin de l'extension.

Falaise

Escarpement situé sur les côtes et qui est dû à l'érosion marine.

Fossé

Fossé creusé en long dans le sol et servant à l'écoulement des eaux et à la séparation des terrains.

Gouvernement

Action d'exercer le pouvoir politique sur une région. Dans ce cas-ci, a trait à n'importe quel niveau, par exemple : municipal, provincial et fédéral.

Île

Étendue de terre entourée d'eau de tous côtés.

Intersection

Intersection de deux traits (sauf les limites des propriétés).

Lac

Grande nappe naturelle d'eau douce ou salée à l'intérieur des terres. Plus grand qu'un étang.

Ligne d'énergie

L'ensemble des fils et pylônes utilisé pour la transmission d'électricité. Seulement les plus importantes sont reconnues par le FRR.

Ligne médiane

Utilisé pour définir les petits ruisseaux et rivières. La ligne centrale d'une rivière ou d'un ruisseau d'une largeur moyenne de moins de 20 mètres.

Ligne téléphonique

Fil utilisé pour la transmission des signaux téléphoniques. Seulement les plus importants sont reconnus par le FRR.

Limite

Une ligne indiquant la limite ou l'étendue d'une aire (région) ou territoire.

Noeud

Point géographique avec coordonnées XY placées à toutes les intersections ou changements de direction.

Parc

Territoire réservé pour fins de récréation; aussi un territoire conservé dans son état naturel comme lieu public.

Pipeline

Tuyau de longueur substantielle, servant au transport de certains fluides ou gaz.

Point de répère

Une localisation (habituellement une intersection de deux traits) avec des coordonnées MTU connues, qui est utilisée lors de la création du FRR (à la numérisation).

Point représentatif

Un point représentatif (auparavant appelé «centroïde») est défini par une paire de coordonnées (x,y), qui représente une unité géographique pour les fins de l'extraction de données agrégées. Pour les fins du recensement de 1991, on a généré des points représentatifs pour les secteurs de dénombrement (SD) et les côtés d'îlot. Les points représentatifs de secteurs de dénombrement sont situés près de grappes d'immeubles et/ou de rues, ou au centre visuel du SD. Les points représentatifs de côtés d'îlot sont situés au point médian du côté d'îlot, en retrait à une distance perpendiculaire de 22 mètres par rapport au centre de la rue.

Pont

Structure érigée au-dessus d'un cours d'eau défini par les rivages (et non le centre).

Région métropolitaine de recensement (RMR)*

Le concept général de région métropolitaine de recensement (RMR) s'applique à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé.

Une RMR est délimitée à partir d'un noyau urbanisé lorsque ce dernier compte au moins 100,000 habitants, d'après les résultats du dernier recensement. Lorsqu'une région devient une RMR, elle continue de faire partie du programme même si, ultérieurement, elle subit une baisse de population.

Réservoir

Bassin, cavité où un liquide peut s'accumuler, être gardé en réserve.

Rivage

Partie de la terre qui borde une mer ou un lac. Dans un FRR, le cours d'eau doit avoir en moyenne une largeur qui excède 20 mètres pour être défini par le rivage et non par la ligne centrale.

Rivière

Masse d'eau de ruissellement qui s'écoule dans un lit pour se jeter dans une masse d'eau plus importante. Se définit par les rivages.

Rue

Une voie dans une ville ou un village, plus large qu'une allée ou une ruelle. Pour fins de cartographie, cette catégorie est divisée comme suit :

1) **Rue simple** - 3 voies ou moins sans terre-plein;
2) **Rue multiple** - 4 voies ou plus sans terre-plein, ou 2 voies ou plus avec terre-plein.

***** NOTE : Pour tous les cas présentés ci-haut, si l'ensemble des voies est de 100 mètres ou plus de largeur, le trait sera défini par 2 rues simples parallèles. *****

Rue projetée

Rue à l'état de planification.

Ruisseau

Petit cours d'eau, affluent d'une rivière, d'un lac ou d'un étang défini en utilisant le centre.

Secteur de dénombrement (SD)*

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur.

Sentier

Chemin étroit pour les piétons et les bêtes, situé dans les parcs.

Subdivision de recensement (SDR)*

Terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leur équivalent, par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés.
À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, l'expression désigne également les régions géographiques créées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme équivalents des municipalités.

Trait

Entité qui sera incluse dans le Fichier du réseau routier.

Tranche de numéros civiques d'un côté d'îlot

Le plus petit et le plus grand numéro civique retrouvé sur ce côté d'îlot (incluant les numéros civiques commerciaux).

Voie d'évitement

Rail simple parallèle à un autre utilisé temporairement pour chargement ou pour laisser passer un autre train.

6 - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements sur les fichiers de réseaux routiers ou sur les autres produits et services de la Division de la géographie, communiquez avec le centre de consultation le plus près de chez vous. Si vous habitez à l'extérieur des secteurs d'appels locaux, composez un des numéros sans frais figurant dans la liste qui suit :

Terre-Neuve et Labrador
Statistique Canada
Services consultatifs
3e Étage
Immeuble Viking
Chemin Crosbie
St. John's, (Terre-Neuve)
A1B 3P2
Appel local: 709-722-4073
Sans frais: 1-800-563-4255
Télécopieur: 1-709-772-6433

Provinces des maritimes
Statistique Canada
Services consultatifs
Centre North American Life
3e étage
1770 rue Market
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 3M3
Local calls: 902-426-5331
Toll free: 1-800-565-7192
Fax: 1-902-426-9538

Québec
Statistique Canada
Services consultatifs
4e étage, Tour Est
Complexe Guy-Favreau
200 Ouest, boul. René-Lèvesque
Montréal, Québec
H2Z 1X4
Appel local: 514-283-5725
Sans frais: 1-800-361-2831
Télécopieur: 1-514-283-9350

Région de la Capitale nationale
Statistique Canada
Centre de consultation statistique
Hall d'entrée
Immeuble R.H. Coats
Parc Tunney
Avenue Holland
Ottawa, Ontario
K1A 0T6
Appel local: 613-951-8116
Si vous devez faire des appels interurbains, composez le numéro sans frais dans votre province.
Télécopieur: 1-613-951-0581

Ontario
Statistique Canada
Services consultatifs
10e étage
Immeuble Arthur Meighen
25, ave. St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4
Appel local: 416-973-6586
Sans frais: 1-800-263-1136
Télécopieur:1-416-973-7475

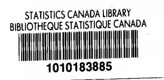
Manitoba
Statistique Canada
Services consultatifs
Pièce 300
Immeuble McDonald
344 rue Edmonton
Winnipeg, Manitoba
R3B 3L9
Appel local: 204-983-4020
Sans frais: 1-800-542-3404
Télécopieur: 1-204-983-7543

Saskatchewan
Statistique Canada
Services consultatifs
9e Étage
Tour Avord
2002 avenue Victoria
Régina, Saskatchewan
S4P 0R7
Appel local: 306-780-5405
Sans frais: 1-800-667-7164
Télécopieur: 1-306-780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Statistique Canada
Services consultatifs
8e étage
Park Square
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6
Appel local: 403-495-3027
Sans frais: 1-800-282-3907
T.N.-O.: Appelez à frais virés au 1-403-495-3028
Télécopieur: 1-403-495-3026

Sud de l'Alberta
Statistique Canada
Services consultatifs
Pièce 401
First Street Plaza
138, 4e avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6
Appel local: 403-292-6717
Sans frais: 1-800-472-9708
Télécopieur: 1-403-292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Statistique Canada
Services consultatifs
Pièce 440F
3e étage
Édifice Federal
Centre Sinclair
757, rue Hastings ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9
Appel local: 604-666-3691
Sans frais: 1-800-663-1551
(sauf Atlin (C.-B.)
Yukon et Atlin (C.-B.)
Zenith 08913
Télécopieur: 1-604-666-4863



6.2 Autres références et services

Vous pouvez vous procurer les publications de Statistique Canada dans les centres régionaux de consultation et dans les bibliothèques de dépôt, ou vous pouvez également les commander par l'entremise de votre librairie ou de votre agent d'abonnement. Pour obtenir une liste des points de vente au Canada, communiquez avec le centre régional de consultation le plus près, ou consultez le Catalogue du recensement de 1991 (n° 92-302F au catalogue).

Les distributeurs secondaires présentent à leurs clients des possibilités d'accès aux données et un soutien aux analyses grâce à une diversité de services de consultation et de services informatisés que n'offre pas Statistique Canada. Vous pouvez obtenir les noms et adresses des distributeurs autorisés dans un centre régional de consultation.

Statistique Canada offre des produits géographiques numériques qui permettent la manipulation informatique des données géographiques. Un service d'extraction des données personnalisées permet aux utilisateurs de délimiter eux-mêmes, s'ils le désirent, la région géographique qu'ils veulent étudier. La gamme de fichiers d'extraction de données et de services offre une grande flexibilité dans la sélection d'une base géographique.

Vous trouverez dans le Catalogue du recensement de 1991 (n° 92-302F au catalogue), la description complète des fichiers numériques et des services.

On peut obtenir des renseignements sur les produits et services du recensement de l'agriculture en consultant la publication « Produits et services du recensement de l'agriculture de 1991 », n° 92-303 au catalogue, ou en téléphonant sans frais au 1-800-465-1991.

Les utilisateurs qui ont besoin de données spéciales peuvent demander les services des enquêtes postcensitaires. Les données sont présentées sur disquettes pour micro-ordinateur pouvant être utilisées avec un programme de calcul de tableaux financiers ou sur support papier. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le centre régional de consultation le plus près.

La Division de la diffusion des données est responsable du CANSIM qui consiste en un réseau de bases de données informatisées et un service d'extraction des données de Statistique Canada. Les utilisateurs ont accès aux statistiques actuelles et historiques de diverses façons, grâce notamment aux progiciels spécialisés de manipulation et d'analyse des données, aux ressources graphiques et au service de recherche bibliographique. Pour de plus amples renseignements sur le CANSIM, communiquez avec un centre régional de consultation.

COMMENTAIRES SUR LES PRODUITS GÉOGRAPHIQUES

Auriez-vous l'obligeance de nous informer de ce que vous pensez de nos produits. Faites parvenir vos commentaires ou suggestions par écrit à :

Section de Marketing
Division de la géographie
Statistique Canada
3è étage, Édifice Jean-Talon
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

ou par télécopieur au

(613) 951-0569

Pour commander ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus proche.

GEOGRAPHIC PRODUCTS FEEDBACK

Please tell us what you think of our products.
Send your written comments or suggestions to:

Marketing Section
Geography Division
Statistics Canada
3rd Floor, Jean Talon Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

or fax them to:

(613) 951-0569

To order, or for further information, contact your nearest Statistics Canada Regional Reference Centre.


GEO